

NIDIFICATIONS DE L'AVOCETTE (*Recurvirostra avosetta*) À WEVELGEM EN 1988 ET À POTTES EN 1989

1. Wevelgem (sud de la Flandre occidentale)

Depuis le début de 1987, on effectue des travaux de rectification et donc de dragage dans la vallée de la Lys, à proximité de Mouscron. A cet effet, plusieurs bassins de décantation ont été aménagés le long du cours de la rivière. C'est dans l'un d'eux, situé entre Menin et Wevelgem, qu'a niché l'Avocette en 1988. Les travaux touchant à leur fin, les berges des bassins ont été brisées et ceux-ci ont commencé à s'assécher. L'Avocette a niché dans le moins humide des bassins, sur le fond duquel se développait une végétation pionnière, comprenant principalement la moutarde des champs, la matricaire, le chénopode blanc, l'arroche étalée, la renouée persicaire, le fumeterre officinal et la barbarée vulgaire. Les décanteurs sont entourés de prairies. A 150 m environ, se trouve un ancien bras de la Lys où subsiste une petite quantité d'eau; les décanteurs étant asséchés, c'est dans cette mare que viendront se nourrir les poussins.

Après les huit avocettes observées le 27 mars 1988, un couple est découvert le 23 avril par D. Testaert. Le lendemain, il note des attitudes particulières : un adulte couché et l'autre attaquant tout oiseau passant au-dessus du bassin. Le week-end suivant, un des adultes retourne les oeufs avec son bec avant de couvrir, mais la distance est trop grande pour pouvoir déterminer l'importance de la ponte. C'est donc à distance que l'évolution de la nichée sera suivie. Le 7 mai, la destruction du nid est évitée de justesse : deux jeunes gens font du motocross dans le bassin mais, après une brève discussion, ils quittent les lieux. Heureusement, la couveuse reviendra sur son nid. Le 15 mai, trois pulli accompagnés d'un adulte courent sur les plages du bras de la Lys, tandis que l'autre adulte pourchasse vanneaux, corneilles, etc. Il est alors très difficile de s'approcher de la mare sans éveiller l'attention des avocettes. L'éclosion a dû avoir lieu le 14 mai ou le 15 au matin car le 13, aucun jeune n'avait été observé. Quelques jours plus tard, Y. George et T. Debaere découvrent le quatrième pullus. Ce dernier se tenait à l'écart des autres, parfois même à plus de 150 m et ceci jusqu'au 13 juin. Le 5 juin, le couple et les quatre jeunes nagent dans la Lys. Les avocettes ont été observées pour la dernière fois le 13 juin.

2. Pottes (Hainaut, Tournaisis)

En 1989, c'est à Pottes, le long de l'Escaut, à nouveau dans un bassin de décantation des boues de dragages, que l'Avocette a niché. Fin mai-début juin, le bassin (2 ha environ) présentait encore des eaux peu profondes et une large plage de vase nue suite à l'apport de boues de dragage de l'Escaut. Vers la mi-juin, l'étendue d'eau diminuait et la végétation se développait, pour devenir importante et dense à la fin du mois, ce qui rendait alors l'observation des jeunes assez difficile. Les plantes pionnières comprenaient surtout des renouées persicaires, des chénopodes, des arroches, des matricaires inodores, des séneçons vulgaires, des bidens trifoliés.

Les oiseaux sont découverts le 21 mai : un des adultes couve et un accouplement est observé vers 18 heures. Le 22 mai, D. Hubaut observe deux adultes couvant et constate la présence de trois oeufs dans chacun des nids, ce qui fait remonter le dépôt du premier oeuf au 20 mai. Le 13 juin, deux des avocettes se nourrissent dans les bassins de la sucrerie de Warcoïng, distants de 8 km. Le 21 juin, les quatre adultes alarment avec une intensité croissante dès que l'on s'en approche et feignent d'être blessés. Après une heure d'attente, trois poussins sont trouvés dans un petit canal d'évacuation de l'eau. Vers la mi-juillet, les quatre adultes et six jeunes sont observés. Le 27 juillet, toutes les avocettes se trouvent sur les vasières de Warcoïng, mais ne sont plus présentes sur les lieux les jours suivants.

3. Discussion

L'évolution de la flore des bassins de décantation varie suivant la date de la mise en route des travaux de dragage, donc de la mise sous eau. Suite à l'évacuation de l'eau, des plages de boue se créent. Si leur création correspond à la période de passage des Avocettes (début avril-fin mai), elles peuvent les inciter à s'installer sur ces terrains provisoires. En effet, ceux-ci ne permettent à ces oiseaux de nicher qu'une seule année, la végétation devenant rapidement trop dense. Par la suite, ces terrains sont remis en culture. Dans la région, seuls les bassins de Warcoïng permettent encore l'installation de l'Avocette. Leur mise sous eau a lieu chaque hiver et ils offrent ainsi au printemps un terrain favorable à l'espèce. Jusqu'à présent, 1984 et 1985 sont les deux seules années où elle a niché (HUBAUT, 1984).

En Belgique, l'Avocette niche principalement au littoral. Les colonies se situent au Zwin, à Zeebruges, dans le Bas Escaut, le Meetjesland et au nord de Gand (au total 480 couples en 1981 - VOET *et al.*, 1982). Les nouvelles zones industrielles le long de l'Escaut ont créé des biotopes favorables et ont permis l'expansion de l'espèce dans ces régions. Quelques cas de nidification isolés et irréguliers ont été observés depuis 1982 en Brabant, au sud-ouest de Gand et en Hainaut occidental. Dans le nord de la France, il y a peu de changement durant ces dernières années. La colonie la plus proche se situe à Dunkerque avec 49 couples et 49 juv. le 29 juin 1985 et 27 couples en 1986. Ici aussi, quelques cas isolés sont notés : 1 couple à Les Attaques en 1985 et 2 couples à Pont d'Ardres en 1986 (*in "Le Héron"*, bulletin du G. O. Nord).

Rappelons que 75% des couples nichent, en Europe, sur des terrains remaniés, donc souvent provisoires puisqu'ils sont fréquemment destinés à l'installation de zonings industriels. Enfin suite aux nidifications de l'intérieur du pays, nous remarquons que l'Avocette niche non seulement dans des sites aux eaux salées et saumâtres mais aussi au bord des eaux douces.

Remerciements : Je tiens à remercier tous les ornithologues (D. Testaert, J. Leclercq, N. Selosse, T. Debaere, Y. George, D. Hubaut, J.-S. Sicux, P. Voel et V. Adriaens) qui ont suivi les nidifications de Pottes et Wevelgem, ainsi que C. Planckaert qui m'a aidé dans la collecte des données du G. O. Nord.

BIBLIOGRAPHIE

- HUBAUT, D. (1984) : Premier cas de nidification de l'Avocette en Wallonie et statut régional de l'espèce. *Aves*, 21 : 84.
- VLAAMSE AVIFAUNA COMMISSIE (1989) : *Vogels in Vlaanderen : voorkomen en verspreiding*. I.M.P., Bornem.
- VOET, H., MEEUS, H. & MAES, P. (1982) : Broedvogelinventarisatie van de steltlopers in Vlaanderen 1981. *Wielewaal*, 48 : 201-218.

Jean-Marie TESTAERT - Rue de Roulers 44, B - 7700 Mouscron

UN CAS D'ENTRAIDE INTERSPÉCIFIQUE TROGLODYTE MIGNON (*Troglodytes troglodytes*) / MÉSANGE CHARBONNIÈRE (*Parus major*) AU COURS DE LA REPRODUCTION.

Fin juin 1988 à Neuville d'Ussel (Corrèze, France), un nid de Mésange charbonnière (*Parus major*) se trouve être sujet à de surprenants va et vient. Trois oiseaux assurent le nourrissage de six jeunes, que trois ou quatre jours séparent de l'envol. Les deux parents sont aidés dans leurs activités par un Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*). Celui-ci prend part au nourrissage à un rythme proche de celui des deux mésanges : 26 % des 123 nourrissages observés, en un peu plus de 4 h d'observation réparties sur trois jours, lui sont attribués, contre 41 % pour le mâle de mésange et 33 % pour la femelle. Ce parent illégitime avait fait sienne cette nichée jusqu'à participer au nettoyage du nid, emportant régulièrement les sacs fécaux.

Les proies apportées par le Troglodyte étaient pour l'essentiel des Diptères *Tipulidae*; celles qu'apportaient par les mésanges, outre quelques tipules, comportaient beaucoup de chenilles. Aucun comportement original lié à la présence du Troglodyte n'a été observé chez les mésanges. Celles-ci le croisaient fréquemment à l'entrée du nid sans réaction particulière (le nid était situé dans un tuyau sortant verticalement du sol jusqu'à une hauteur de 1,5 m). Cependant, jamais mésanges et Troglodyte ne se sont trouvés ensemble dans le nid : le Troglodyte semblait éviter les rencontres et attendait toujours le départ des mésanges pour gagner le nid.

Remerciements : Que soit ici remerciée Fabienne Chaumel pour m'avoir fait partager la découverte de ce nid.

Christophe ANCELET - Hameau de Belzinois 389, F - 59226 Rumegies